



**Madame Najat VALLAUD-BELKACEM**  
**Ministère de l'Éducation nationale**  
**110 rue de Grenelle**  
**75007 PARIS**

N/R : CC/NA 26 14/15

Paris, le 3 avril 2015

Madame la Ministre,

*Vous avez fait part de vos objectifs pour la réforme du collège. Parmi ceux-ci, figure en premier lieu la volonté d'instaurer un collège plus juste, dont les moyens sont mis au service de tous et en particulier des plus fragiles. Vous avez par ailleurs annoncé vouloir promouvoir l'apprentissage des langues vivantes.*

*C'est parce que nous partageons ces objectifs que nous nous sommes engagés en faveur de la réforme. C'est aussi parce que nous partageons ces objectifs que nous vous demandons de bien vouloir revenir sur votre décision de réduire l'horaire consacré à l'apprentissage de la LV1 en classe de sixième qui est actuellement de 4 heures.*

*En effet, les élèves arrivent en classe de sixième avec des acquis très divers qui nécessitent une prise en charge pédagogique de l'hétérogénéité complexe. De plus, 93% des élèves étudient l'anglais, et ce sont même près de 100% des enfants des familles les plus modestes qui choisissent cette langue. Les groupes sont souvent très chargés, car il faut bien dégager des moyens pour le petit groupe d'élèves qui a choisi une autre LV1 et qui bénéficie la plupart du temps d'un dispositif bilangue.*

*Pour le SE-Unsa, affecter à nouveau 4 heures en LV1 en classe de sixième, c'est simplement ne pas dégrader les conditions d'apprentissage de tous les élèves et en particulier des plus modestes. C'est aussi une réponse au collège plus juste que vous souhaitez mettre en œuvre.*

*Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.*

**Christian CHEVALIER**  
**Secrétaire général**

Copie à : MM. Bertrand Gaume et Bernard Lejeune